



Grevenmacher le 20 mars 2020

Avis officiel du SIGRE

Dans le cadre des mesures prises par le gouvernement visant à limiter la propagation du coronavirus "COVID-19", les mesures suivantes seront applicables au site « Muertendall » :

- **L'accès est interdit à toute personne privée.**
- **Seul l'acceptation de déchets ménagers, encombrants, assimilés et de déchets de verdure est autorisée aux communes, collecteurs et entreprises.**
- **Le paiement se fait uniquement par carte bancaire ou sur compte client.**

Tous les centres de recyclage mobiles sont annulés !

**Pour de plus amples renseignements nous restons à votre disposition au téléphone :
770599-1 ou par mail (info@sigre.lu)**

Der Direktor

Serge Less